

Mémoire présenté au

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Dans le cadre des audiences sur le
Projet d'aménagement hydroélectrique sur la rivière Saint-Anne à Saint-Joachim

Par
Robin Racine
200, rue des Coteaux
Beaupré, Qc
G0A 1E0



25 mars 2013

Beaupré le 25 mars 2013

Bureau d'audiences publiques
Sur l'environnement
Att.: madame Anne-Lyne Boutin
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, QC, G1R-6A6

Objet: *Mémoire sur le projet Hydro-Canyon.*

Le présent mémoire est pour donner mon opinion sur la construction d'une mini centrale au fil de l'eau sur la rivière Sainte-Anne du Nord située dans la municipalité de Saint-Joachim d'une capacité de 23,2 MW.

Je suis en faveur du projet de construction car la Société Hydro-Canyon Saint-Joachim (SHCSJ) m'a démontré le sérieux qui a été mis en œuvre pour la préservation environnementale du site. Il est vrai que les infrastructures seront réalisées en partie sur le site touristique du Canyon Sainte-Anne. Les simulations visuelles démontrent le peu d'impact visuel malgré un projet d'aussi grande envergure.

J'ai eu jusqu'à maintenant quatre (4) présentations sur l'évolution du dossier et je considère que la SHCSJ travaille en toute transparence avec la communauté, la municipalité de Saint-Joachim, ainsi que la MRC Côte de Beaupré.

Je peux vous dire que AXOR est plus un partenaire avec les instances qu'une compagnie qui cherche à faire de l'argent sur le dos des citoyens et en ne tenant pas compte de l'environnement.

Je suis une personne qui aime la nature et qui est un pêcheur. En plus et je ne vois aucune menace avec ce projet. Au contraire, avec la supervision que la compagnie entend mettre en place pour le suivi migratoire des espèces de poissons qui cohabitent dans les bassins et bien c'est un avantage car présentement il ne se fait rien à ma connaissance pour le suivi et la protection des espèces.

Que dire du côté économique du projet, la municipalité de Saint-Joachim est une municipalité qui a grandement besoin d'un projet comme celui là afin d'avoir un certain revenu garanti, ainsi la MRC et le développement économique de notre territoire ne pourront qu'en profiter.

J'aimerais également donner mon opinion sur les arguments des gens qui sont contre. Je peux comprendre leur inquiétude, nous avons reçu la visite lors de la première séance avec le BAPE d'un représentant de EAU SECOURS de la région de Montréal et je comprend ses craintes, car dans ces secteurs il y a peut-être des projets qui sont plus ou moins respectueux de l'environnement, mais chez nous notre communauté est assez sensible à la protection de l'environnement et je l'ai vu lors des audiences publiques pour le projet éolien sur la seigneurie de Beaupré.

Ici sur la côte de Beaupré, les gens sont très sensibles à ce qui se passe et il y aurait eu beaucoup de contestation si le projet n'avait pas respecté la beauté.

D'autres constats ont également été soulevés sur le partage des redevances, mais selon moi il s'agit plus d'un argument à saveur politique qu'autre chose dans ce dossier.

En terminant je considère que ce projet rencontre très bien les valeurs environnementales, économiques ainsi que les préoccupations des citoyens et il n'y a rien à craindre avec la mise en chantier de ce projet et je donne mon appui en espérant voir un jour le projet se concrétiser.

Merci de m'avoir donné l'opportunité de donner mon point de vue sur le projet.

Robin Racine

FIN DU DOCUMENT